



Le Parc | Quartier d'habitat à Soliers

En 2013, la Commune de Soliers a désigné Normandie Aménagement concessionnaire de sa ZAC d'habitat, se développant sur une surface de 26 hectares, de part et d'autre de la RD225 (route de Four).

Cette opération est exemplaire : elle vient s'inscrire dans une politique communale globale de dynamisation et de développement maîtrisée et ambitieuse. Ainsi, la volonté de mettre un terme à l'étalement urbain est affirmée par la création de ce nouveau quartier sous le contrôle de la collectivité.

En partenariat avec la Commune, Normandie Aménagement a développé un projet respectant les orientations des élus, et plus particulièrement de faire de Soliers une ville verte. Ce projet répond également aux attentes des habitants de Soliers notamment en matière de logements pour constituer une réelle offre de parcours résidentiel sur la commune.

Le projet d'aménagement, proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre et retenu, se traduit par une diversité dans la programmation des formes bâties et des espaces publics amples et de qualité. Il se caractérise par un parti paysager affirmé et un maillage de liaisons douces desservant le quartier et le reliant à la commune.

- Concédant :** ville de Soliers
- Vocation :** Réalisation d'un quartier d'habitat d'environ 560 logements
- Programme :** 56 000 m² de surface de plancher à vocation principale d'habitat
- Ampleur :** 26 hectares
- Budget :** 12 752 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre :** Urbaniste : Magnum
Bureau d'études techniques : SCE
Paysagiste : AT5

Mise à jour - juillet 2019



Normandie Aménagement intervient en tant que concessionnaire et mène à cette fin les missions suivantes :

- > Acquérir la propriété des biens immobiliers bâtis ou non bâtis
- > Procéder à toutes les études nécessaires
- > Réaliser les travaux de voirie, réseaux divers, et aménagements paysagers
- > Assurer le suivi et la coordination de la réalisation des équipements
- > Promouvoir l'opération par toutes actions publicitaires appropriées, rechercher des acquéreurs, préparer et signer tous actes nécessaires
- > D'une manière générale, assurer l'ensemble des études, les tâches de gestion et la coordination indispensables à la bonne fin de l'opération.
- > Maîtriser le bilan et le planning de l'opération
- > Commercialiser les terrains

Zoom sur un projet structuré par le végétal

La trame verte est le prolongement de la ceinture verte déjà existante de Soliers. Elle constitue un espace paysager ouvert et généreux. Elle irrigue le quartier du Nord au Sud, reliant les espaces publics majeurs (place Nature/Place centrale). Elle se reconnecte aux cheminements piétons existants, garantissant ainsi les liaisons entre les quartiers et la bonne intégration de la nouvelle ZAC à la commune.

Des haies bocagères viennent structurer les cheminements piétons qui s'élargissent ponctuellement pour former des places où il sera possible de se reposer, s'asseoir discuter, pique-niquer, jouer...

Cette trame verte est enrichie par une trame bleue : les eaux pluviales sont traitées de façon alternative, à ciel ouvert, sous forme de bassins et de noues. Répondant à un souci écologique, ces aménagements contribuent à augmenter la biodiversité et à créer des points d'attraction et des situations de paysages originales.



“

François KUNTZ

Chargé d'opérations

« Il y a une réelle volonté de créer un nouveau quartier qui offrira aux habitants un cadre paysager fort et des espaces publics pour toutes les générations. Les porteurs de projet sont ainsi accompagnés pour qu'eux aussi participent, avec leurs constructions individuelles ou groupées, à la qualité du quartier. »

NORMANDIE AMÉNAGEMENT

02 31 35 10 20 | info-sem@normandie-amenagement.fr

www.normandie-amenagement.com